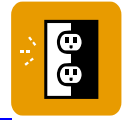




L'installation électrique dans votre maison



Les rayonnements électromagnétiques dans votre maison : attention santé !

Une ligne à haute tension émet des rayonnements électromagnétiques dangereux pour la santé ; mais savez-vous que l'installation électrique de votre maison peut émettre ce même genre de rayonnement. Il est prouvé scientifiquement que ces champs électromagnétiques perturbent notre organisme (migraines, insomnies, cauchemars, altération du système immunitaire, ...).

Plusieurs pays prennent cette pollution très au sérieux et en Suède, notamment des normes, auxquelles sont maintenant soumises toutes les installations électriques, ont été établies pour limiter ces champs à des valeurs acceptables pour la santé. (**Champ magnétique : 2 mG max. et champ électrique : 16 V/m et 5 V/m dans les locaux de repos**).

Il est donc important de prendre un maximum de précaution lors de la réalisation de nouvelles installations ou de transformations d'anciennes. Pour les installations existantes, il est possible de réduire ces nuisances sans gros frais.

Le bureau d'études et de conseils en installations électriques ELEGDAN de Hollogne sur Geer propose de réaliser votre installation ou de vous guider dans vos travaux électriques. Il vous propose, en outre, de mesurer les rayonnements de votre installation et vous conseillera pour améliorer la situation si ces rayonnements sont trop importants.

Vous trouverez des conseils et explications sur le site : www.elegdan.be

Sur simple demande au B.E.C.I.E. ELEGDAN, rue de Hollogne, 29A à 4250 Geer ou au 019/33.07.34 ou 0478/66.84.53 un dépliant explicatif vous sera envoyé gratuitement et sans engagement.

B.E.C.I.E. ELEGDAN

Bureau d'études et de conseils - Installations électriques.

Tél.: 019/33.07.34

Gsm : 0478/66.84.53

RCL : 208.98

N° agrégation : 09/26/1/0

TVA : BE.794.085.055

e-mail: elegdan@elegdan.be

FORTIS : 001-3586680-64

Rue de Hollogne, 29A B.4250 Geer SITE INTERNET : www.users.skynet.be/elegdan

B.E.C.I.E. ELEGDAN

Bureau d'études et de conseils - Installations électriques.

Les 10 étapes de la réalisation d'une installation électrique:



1. L'étude de l'installation (pièce par pièce, suivant les besoins et les habitudes du client).
2. Devis de l'installation.
3. La liste du matériel (prises, interrupteurs, fusibles, câbles, etc...)
4. Travaux d'encastrement (rainures, placement des blochets, forage d'une pièce à l'autre, d'un étage à l'autre, ...).
5. Câblage.
6. Raccordement des prises et interrupteurs.
7. Raccordement des terres équipotentielles.
8. Raccordement du ou des coffrets à fusibles.
9. Réalisations des plans et schémas nécessaires à la réception.
10. Réception par un organisme agréé.

Le Bureau d'Etudes et de Conseils
en Installations Electriques

ELEGDAN

propose de réaliser pour vous ces
10 étapes.

Vous aimeriez , pour des raisons
financières ou par satisfaction
personnelle, faire vous-même cette
installation électrique,

**mais certaines étapes
vous font peur ?**

**Le B.E.C.I.E. ELEGDAN vous propose
un travail à la carte :**

**vous décidez des étapes que vous
allez entreprendre**

**et ELEGDAN s'occupera des
autres tout en vous conseillant et
vous guidant pour les vôtres.**

Mais en plus de l'installation traditionnelle, **ELEGDAN** est spécialisé en Bioélectricité.

Des recherches menées par plusieurs universités de par le monde démontre que les champs électromagnétiques agissent sur notre santé (migraines, insomnies, diminution du système immunitaire, ...). Bien sûr, la sensibilité à ces champs sont différentes suivant les personnes, mais il est certain que si des personnes sont plus fragiles que d'autres, chacun de nous, sans même s'en rendre compte peut en être victime !

L'installation électrique de notre maison, ainsi que nos électroménagers peuvent générés d'importants rayonnements électromagnétiques.

En Suède notamment, les règlements vis à vis des ces rayonnements sont très stricts. Chez nous, pour l'instant, peu d'obligation en la matière!

Pourtant, il y va de notre santé et c'est pourquoi de plus en plus de personnes prennent ce problème de la vie moderne au sérieux en se protégeant.

Pas onéreux, simple & efficace

4 options :

- 1. Étudier la pose des fils électriques.
- 2. Protéger les chambres grâce à un biorupteur.
- 3. Se protéger de l'éclairage grâce au biomatX.
- 4. Utiliser du câble blindé ou "bio"

1, 2, 3 ou les 4 options; au choix car une option n'oblige pas une autre!!!

C'est vous qui décidez !!!!!!!!

1. La pose des canalisations :

cette première option est quasiment GRATUITE, en effet quelques mètres de câble supplémentaires permettront de localiser les champs électriques et magnétiques en dehors des zones de repos

2. Le biorupteur : (± 125€^{HTVA})

placé dans le coffret à fusibles, ce petit appareil va couper le courant à partir de ce coffret dans le circuit d'une chambre; mais dès que l'on branche un appareil dans une prise, il libère alors le courant.

3. Le biomatX : (± 300€^{HTVA})

placer dans le coffret à fusibles, ce module domotique vous donnera le confort domotique pour un prix nettement inférieur, mais en plus diminuera de manière spectaculaire les rayonnements de 2 manières :

- a) les boutons poussoirs (≡.interrupteurs) alimentés en –de 5V.
- b) les points lumineux sont coupés par des contacts **bipolaire** (les 2 fils)

2. Le câble : (± 3 à 8 €^{HTVA} le mètre)

soit du VFVB qui neutralisera les champs électriques (mais pas magnétiques)
soit du VMVB qui neutralisera les deux (mais plus cher!)

B.E.C.I.E. ELEGDAN

Bureau d'études et de conseils - Installations électriques

Réalisations d'installations électriques. (installateur agréé)
études et plans d'installations électriques.

possibilité de réaliser vous-même une partie des travaux.

Spécialiste en Bioélectricité (*réduction des rayonnements électromagnétiques*)

Legros Daniel rue de Hollogne 29A - Hollogne sur Geer

Tél.: 019/ 33.07.34 Gsm : 0478/ 66.84.53

Site internet : <http://users.skynet.be/elegdan> e mail : legros.daniel@elegdan.be